

Pour chacune des années terminées le 31 mars 1951 et 1952, le Parlement a autorisé des crédits de \$400,000 comme coopération technique au plan de Colombo. Ces sommes n'ont pas été entièrement utilisées à cause des délais inévitables qui se produisent dans les premières phases d'un programme de ce genre. Le programme toutefois va bon train et l'on prévoit que le crédit de \$400,000 accordé par le Parlement pour 1952-1953 sera entièrement épuisé.

Jusqu'au 31 mars 1952, 58 boursiers et étudiants de l'Inde, du Pakistan et de Ceylan sont venus au Canada pour y suivre des cours dans divers domaines: construction de ponts et chaussées, aménagement hydro-électrique, administration publique, hygiène publique et bien-être, et agriculture. Au cours de la même période, trois missions techniques, composées chacune de hauts fonctionnaires de l'Inde et du Pakistan, ont pu faire une tournée d'étude à travers le Canada afin d'y étudier les méthodes employées dans la construction des ponts et chaussées, en agriculture et dans l'aménagement et l'expansion des centrales électriques. La plus grande difficulté éprouvée dans l'octroi d'une assistance technique a été de trouver des experts canadiens à envoyer à l'étranger. Cependant, un expert conseil de Colombie-Britannique a fait un séjour à Ceylan pour y aider le gouvernement à développer l'industrie de la pêche; un ingénieur en réfrigération travaille également à Ceylan dans le même domaine. Le gouvernement canadien défraie en outre un relevé entrepris au Pakistan par le Service de contrôle biologique du Commonwealth en vue d'y établir un poste de cette nature.

Le Comité consultatif du plan de Colombo a tenu sa quatrième réunion à Karachi, au Pakistan, en mars 1952; une délégation canadienne sous la direction de M. George McIlraith, M.P., y a assisté. La réunion avait pour objet de dresser un rapport sur les résultats obtenus en 1951-1952. Ce rapport* décrit les progrès accomplis et les projets pour 1952-1953; des sections distinctes exposent les initiatives de chaque membre qui participe au plan de Colombo, que ce soit pour y contribuer ou en bénéficier.

Convaincu que le Plan est solidement établi, le Parlement canadien a approuvé une autre subvention de 25 millions de dollars destinée à fournir une aide économique sous le régime du plan de Colombo durant l'année financière 1952-1953.

* Chez l'Imprimeur de la Reine, Ottawa.